

Fruits et légumes : L'étiquetage, principale source d'infraction (DGCCRF)

Les principales non-conformités dans le secteur des fruits et légumes concernent l'étiquetage au stade de la distribution, indique un rapport de la DGCCRF paru le mercredi 22 octobre.

Cette enquête montre que si le nombre d'avertissements diminue, les procès-verbaux et les constats de non-conformités sont eux en augmentation, à 4,17 % des contrôles en 2013 contre 3,94 % en 2012.

Les infractions les plus fréquentes concernent « l'absence ou l'erreur d'indication de l'origine et des mentions sur l'étiquetage », que ce soit en grandes surfaces ou sur les marchés de plein vent.

Grandes surfaces et marchés de plein vent concernés

Les grandes surfaces sont également concernées par des problèmes d'indication d'une origine « locale » pour des produits venant d'autres régions de France ou d'autres pays d'Europe. De leur côté, les producteurs sont ciblés pour des productions en achat-revente dont le consommateur n'est pas informé.

Des anomalies ont également été relevées sur les procédures de facturation qui peuvent ne pas contenir l'ensemble des mentions exigées.

Le rapport indique des points positifs pour les contrôles à l'importation et l'exportation qui se modernisent et gagnent en efficacité ou encore des anomalies sur les produits telles que « pourriture, maturité excessive, verdissement ou germination » qui restent marginales.

Source : <http://www.lafranceagricole.fr/22/10/2014>